

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité

N° 2022.52

Nombre de membres

En exercice 34
Présents 26
Votants 27
Contre 0
Abstention 0

Date d'affichage

20 FEV. 2023

L'an deux mille vingt-deux, le premier décembre, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis à la salle polyvalente de Pont de Beauvoisin Isère sur la convocation qui leur a été adressée par mail par le Président du SIEGA, M. Christian BERTHOLLIER, le 24 novembre 2022, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents à la Séance : Michel GALLICE, Henri PEGOUD, Magali TOURNIER, Céline REVOL, Chantal PEGOUD, Christian GIRARD-CUSIN, Gilbert LONGO, Jean-Paul GRAVEND, Michel REYNAUD, Yves CHABOUD, Daniel REVEL, Yves ARGOUD, Damien DAMOUR, Florent BRET, Corinne DHION, Christelle PERIE, Georges CAGNIN, Gérard GOURJUX, Thierry CHAUVIN, Pascal PERROT-MINNOT, Christian BERTHOLLIER, Bernadette BLANC-DREVETTE, Jean-Paul MORO, Alain PERROT, Patrick GAUDE, Olivier TOMPA, Mélanie MESSAOUDENE avec pouvoir à Michel GALLICE

Secrétaire de Séance : M. Didier GONZALES

M. le Président rappelle à l'Assemblée la délibération en date du 17 décembre 2015 approuvant le projet de zonage d'assainissement du SIEGA, faisant suite à la révision du schéma directeur.

M. le Président expose à l'Assemblée la nécessité d'apporter des modifications au zonage d'assainissement de la commune de Saint Genix sur Guiers (Saint Genix les Villages) pour une mise en cohérence avec le nouveau zonage du PLU. Il précise à l'Assemblée que cette mise à jour a été transmise par mail le 21 novembre 2022 pour avis à Monsieur le Maire. Le zonage est alors présenté à l'Assemblée.

M. le Président précise à l'Assemblée que la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), après examen au cas par cas, a exonéré le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de La Bridoire d'une évaluation environnementale, par décision du 12 janvier 2018 (Décision n°2017-ARA-DUPP-00587).

Enfin, M. le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir approuver les modifications apportées au projet, qui pourra ensuite faire l'objet d'une enquête publique.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé de M. le Président,
APPROUVE le nouveau projet de zonage d'assainissement de Saint Genix sur Guiers, tel qu'annexé à la présente délibération.

CHARGE M. le Président de lancer la procédure d'enquête publique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 9 février 2023

Le Président,

